

**CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 24 septembre 2025**

**CONVOCAATION**

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

En conformité avec l'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la séance du conseil municipal qui aura lieu le :

**Mercredi 24 septembre 2025  
à 19h00  
Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville**

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**I - Adoption du procès-verbal de la séance du 25 juin 2025**

**II - Projets de délibération :**

1. Présentation du rapport d'activité et du compte administratif 2024 de l'Établissement public territorial Est-Ensemble

Rapporteur : Patrice BESSAC

2. Approbation de la convention d'objectifs et de financement 2025 entre la ville de Montreuil et le Réseau de coopération décentralisée pour la Palestine (RCDP) pour la mise en oeuvre du projet JER'EST 3

Rapporteur : Patrice BESSAC

3. Mise en oeuvre du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) de certains cadres d'emploi de la filière médico-sociale, éducateurs de jeunes enfants et auxiliaires de puériculture

Rapporteur : Belaïde BEDREDDINE

4. Mise en place du ' bonus attractivité ' pour le personnel travaillant auprès des enfants dans un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE)

Rapporteur : Belaïde BEDREDDINE

5. Attributions de subventions aux associations lauréates de l'Appel à Initiatives pour une Ville Durable (AIVD) 2025

Rapporteur : Mireille ALPHONSE

6. Approbation de la convention d'accès des personnes atteintes de M.I.C.I. (Maladies Inflammatoires Chroniques de l'Intestin) aux toilettes des bâtiments gérés par la ville de Montreuil

Rapporteur : Olivier MADAULE

7. Convention relative aux ateliers pédagogiques de la Société Régionale d'Horticulture de Montreuil pour les écoles maternelles et élémentaires de la ville de Montreuil pour l'année scolaire 2025/2026

Rapporteur : Dominique ATTIA

8. Approbation du renouvellement de la convention entre Montreuil et la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) relative à l'utilisation par la ville en 2025 de l'outil d'affectation des places en crèches dans le cadre du projet de recherche sur l'investissement social de l'accueil du jeune enfant (ISAJE)

Rapporteur : Danièle CREACHCADEC

9. Approbation du projet de contrat Eau, Climat & Trame Verte et Bleue Marne Confluence pour la période 2025-2030

Rapporteur : Mireille ALPHONSE

10. Approbation de la convention d'occupation du domaine public entre la Ville et la SCIC Maison Montreuil pour l'occupation et l'exploitation du bâtiment dit "Maison Montreuil"

Rapporteur : Patrice BESSAC

11. Acquisition sur la SAS Acacia Aménagement d'espaces publics de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Boissière-Acacia constitués d'une partie de la place Roger Kasparian, de l'impasse Pierre Degeyter et de la rue de la Montagne Pierreuse, des rues Toussaint Louverture et du 17 Octobre 1961 ainsi que de l'œuvre de l'artiste Ulla VON BRANDENBURG située sur la place Roger Kasparian

Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER

12. Constatation de la désaffectation et approbation du déclassement et de la cession d'un terrain situé 52 rue Léon Gaumont à Montreuil, cadastré AZ n° 189p au profit de l'Union Fraternelle des Métallurgistes (UFM)

Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER

13. Approbation de la cession au profit de la SCI NEWTON représentée par Messieurs Yves MALKA et Pierre DE POUQUES des lots n° 939 à 941, 948, 949, 979 à 982, 1101, 1103, 1105, 1107 et 1109 au sein de la copropriété Mozinor sise 2-20 avenue du Président Salvador Allende à Montreuil, cadastrée section S n°146

Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER

14. Abrogation de la délibération DEL20241204\_38 du conseil municipal du 4 décembre 2024 portant approbation de l'avenant n°1 au protocole d'accord transactionnel entre Montreuil Altaïs et la ville de Montreuil

Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER

15. Demande d'accréditation Erasmus+ - Secteur Jeunesse (2025-2027)

Rapporteur : Halima MENHOUDJ

16. Attribution de subventions dans le cadre de l'Appel à Projets Solidarité Internationale 2025

Rapporteur : Halima MENHOUDJ

17. Nouvelles attributions de subventions à des associations

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

18. Approbation du protocole d'accord transactionnel entre la ville de Montreuil et la société SANOGIA IDF

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

19. Approbation du rapport de la CLECT d'Est Ensemble du 11 juin 2025

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

20. Garantie à hauteur de 100 %, au bénéfice de l'OPH EST ENSEMBLE HABITAT, d'un emprunt d'un montant de 6 672 000,00 € consenti par Action Logement Services, destiné à financer la réhabilitation de 429 logements de la résidence « Le Clos Français » à Montreuil

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

21. Garantie à hauteur de 100 % au bénéfice de la SA HLM LOGIREP d'un emprunt d'un montant de 16 234 360,00 € consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à financer l'acquisition en VEFA de 117 logements locatifs sociaux (58 PLUS, 23 PLS, 36 PLAI ANRU) situés dans les îlots A et B2 de la ZAC Boissière-Acacia à Montreuil

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

22. Garantie à hauteur de 100 % au bénéfice de la SA HLM LOGIREP d'un emprunt d'un montant de 8 462 070,00 € consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à financer l'acquisition en VEFA de 31 logements locatifs intermédiaires (LLI) situés dans les îlots A et B2 de la ZAC Boissière-Acacia à Montreuil

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

23. Approbation de l'avenant n°2 à la convention de mise à disposition de services entre l'établissement public territorial Est-Ensemble et la Ville de Montreuil

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

24. Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Belaïde BEDREDDINE

25. Création d'emplois saisonniers pour les séjours Enfance et les classes de neige pour le dernier trimestre 2025 et l'année 2026.

Rapporteur : Belaïde BEDREDDINE

III - Décisions prises en vertu de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales depuis la dernière réunion du conseil municipal

Fait à Montreuil, le 15 septembre 2025  
Le maire



CHASSESSAC

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical stroke followed by a horizontal stroke that extends to the right, forming a stylized 'L' or 'll' shape.

A single horizontal line drawn in black ink, positioned below the signature.